



# Entre Buëch et Blaisance

## Trescléoux

### Le Mot du Maire

Face à l'imbroglio qui sévit, accaparant les esprits et les médias en donnant un triste exemple sur le fonctionnement de nos institutions et de certains de ces acteurs, il convient de faire notre « Il faut raison garder ! », soulignant l'importance de cette allégation qui est la Faculté de distinguer le vrai du faux et de régler nos conduites. Ainsi en l'occurrence la cellule villageoise communale loin du brouhaha politique est encore relativement protégée avec cependant une attention particulière sur les dossiers en cours ou en projet concernant les financements il faut en avoir conscience. Ce modeste magazine clos une mandature impactée d'entrée par la pandémie mais sachant qu'il n'y a pas d'obstacles qui soient infranchissables. Bonne fin d'année ! Rendez-vous convivial en janvier et citoyen en mars.

Jean SCHÜLER

Belle fin d'année à toutes et tous !



Cérémonie des voeux 2026  
Vendredi 9 janvier à 19 heures  
Salle des Fêtes

# Inauguration du 19 septembre 2025



Vendredi 19 septembre 2025, Le Maire et son Conseil Municipal avaient convié, les élus et la population afin d'inaugurer les travaux de sécurisation de la traversée du village, la restauration des fontaines et la rénovation de la passerelle du stade. En présence de Madame DARGON, Sous-préfète et Secrétaire Générale Adjointe de la Préfecture des Hautes-Alpes, Madame la Sénatrice Suppléante, Christine MAXIMIM, Madame la Députée, Marie-José ALLEMAND, Madame Françoise PINET et Monsieur Gérard TENOUX, Conseillers Départementaux. La visite a débuté par le parking du stade municipal où la passerelle permettant de rejoindre le terrain a été entièrement refaite, les fontaines rénovées ont pu être admirées, puis le groupe s'est retrouvé pour l'inauguration officielle au cœur du village sur un des plateaux traversants. Après les discours d'usage, un moment d'échange a permis à tous de se retrouver devant la bibliothèque municipale sous un temps radieux.

## PROJETS EN COURS

TRAVAUX PRÉVUS	MONTANT HT	MONTANT TTC	SUBVENTIONS OBTENUES
 <b>POSE RADARS PEDAGOGIQUES</b> CONSEIL DEPARTEMENTAL PREFECTURE DETR	5 334,81	6 401,77	2 500,00 1 533,79
 <b>MISE EN SECURITE ELECTRIQUE DES BATIMENTS</b> CONSEIL DEPARTEMENTAL	6 623,20	7 993,14	4 636,24
 <b>TRAVAUX DE GOUDRONNAGE DESCENTE ATELIER COMMUNAL</b> CONSEIL DEPARTEMENTAL	12 000,00	14 400,00	6 000,00
 <b>MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT</b> CONSEIL DEPARTEMENTAL AGENCE DE L'EAU	30 090,00	36 108,00	6 018,00 15 045,00
 <b>RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT COMMUNAL "VILLA"</b> PREFECTURE DETR CONSEIL DEPARTEMENTAL REGION SUD	82 196,00	98 635,20	24 658,00 24 658,00 15 000,00
 <b>REFECTION PASSERELLE STADE</b> CONSEIL DEPARTEMENTAL CCSB FOND CONCOURS	9 494,00	11 392,80	4 747,00



VOS RÉPONSES  
AUJOURD'HUI  
CONSTRUISENT LA VIE  
LOCALE DEMAIN



**i** **Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026**

**👉 L'Agent recenseur sera Madame Nathalie VILLARD**

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

À noter

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent ne relèvera que quelques informations.

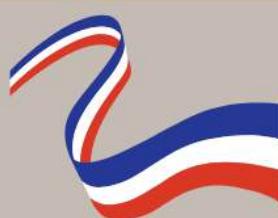


## Etat civil



### Mariages

- 2 août 2025 : **Julien CAUSSEILLE et Jessica DEBARD**
- 20 septembre 2025 : **Benjamin COLAK et Cécilia MULLER**



### Décès

- 17 juillet 2025 : **Jérémy COOMBES**
- 8 août 2025 : **Jeanne CHARDAN**
- 19 Septembre 2025 : **Pierre MARTIN**

## Cérémonie du 11 novembre 2025



La cérémonie du 11 novembre a eu lieu en présence des élus, de la population et d'une délégation de 5 pompiers du Centre de Secours de Serres. La cérémonie a débuté par le dépôt de la gerbe par les enfants de la commune, puis par l'appel aux morts, suivit d'une minute de silence. Jordane, une enfant du village a bien voulu lire le texte proposé par les anciens combattants, et Jean Schüler, le Maire a clôturé cette matinée d'hommage par le discours du Ministère de la Défense. Nous avons pu apprécier la présence de 5 pompiers du Centre de Secours de Serres et notamment celle de Marie Sery, Karine Reynaud, Elsa Arlaud, Trescléousiennes engagées pour notre protection ! Félicitations à elles pour leur dévouement au service des habitants du Buëch. La cérémonie s'est prolongé au Blaisance Café, où ont été servis boissons et grillades d'agneau de Chanousse.

## R.P.I. ORPIERRE / TRESCLÉOUX

La rentrée des classes a eu lieu le 1er septembre, avec l'accueil de 9 élèves par une nouvelle maîtresse : Audrey Sinner. Pour rappel l'école de Trescléoux est en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la Commune d'Orpierre. A Trescléoux ce sont les CM1 et CM2 qui sont accueillis. Nous leur souhaitons une belle année scolaire et renouvelons la bienvenue à Audrey !



## TRANSPORT SCOLAIRE

[www.sisteronais-buech.fr/vivre-en-sisteronais-buech/se-deplacer/formulaire-daide-aux-familles-pour-le-transport-scolaire](http://www.sisteronais-buech.fr/vivre-en-sisteronais-buech/se-deplacer/formulaire-daide-aux-familles-pour-le-transport-scolaire)



L'aide aux familles pour le financement du transport scolaire est reconduite pour l'année scolaire 2025-2026.

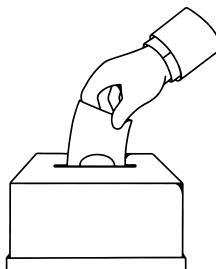
Pour la rentrée 2025-2026, l'aide accordée par la CCSB correspond à 80 % du montant réglé par les familles auprès de la Région. Le versement de cette aide sera effectué au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026.

# ELECTIONS

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
**2026**  
15-22 mars



ÊTES VOUS  
BIEN  
INSCRITS ?



Je vérifie ma situation :

[www.elections.interieur.gouv.fr/  
mes-demarches/je-verifie-ma-  
situation-electorale](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale)



Date limite pour le  
prochain scrutin :  
**6 février 2026 à minuit**

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

## Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats  
(en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport  
à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants  
→ élection de 11 conseillers municipaux

### 2 listes A et B



© DILA 2025



# SANTÉ

## Zone d'intervention Hautes-Alpes



Le déploiement du MÉDICOBUS 05 dans les territoires ruraux avec des difficultés d'accès aux soins s'inscrit dans le cadre du plan France ruralités annoncé par la Élisabeth Borne (1<sup>er</sup> Ministre) le 15 juin 2023.

Son intérêt est confirmé par le Plan "Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires" annoncé par Agnès Firmin-Le Bodo (Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention) le 13 juillet 2023.

## MÉDICOBUS des Hautes-Alpes

Fondation Edith Seltzer

Le MÉDICOBUS DES HAUTES-ALPES est un cabinet médical itinérant, déployé sur le territoire des Hautes-Alpes qui permet de réduire l'inégalité de l'accès aux soins dans le département en facilitant l'identification d'un médecin traitant.

### Les objectifs

- Proposer des consultations médicales de proximité dans un délai raisonnable
- Aider à réorienter vers un médecin traitant
- Faire le lien avec les professionnels de secteur
- Aider le patient dans certaines démarches administratives
- Orienter les patients qui en ont besoin vers les services du secteur (Maison France Services, Médiateurs en santé de la CPTS, Assistantes Sociales...)
- Réaliser des Bilans de Santé Prévention (18-25 ans / 45-50 ans / 60-65 ans) dans le cadre d'un parcours de soin coordonné

### L'équipe

- Un médecin généraliste pour assurer les consultations
- Un assistant médical pour accueillir et réaliser un entretien administratif



## MÉDICOBUS des Hautes-Alpes

04 92 25 58 52

medicibus05@fondationseltzer.fr

**Doctolib** MÉDICOBUS DES HAUTES-ALPES

[www.fondationseltzer.fr](http://www.fondationseltzer.fr)

Un projet financé par :



Octobre 2025 / Projet en cours

## MÉDICOBUS DES HAUTES-ALPES

**Votre santé, notre trajet**  
Consultations Médecin généraliste

En partenariat avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



### Pour qui ?

- Les personnes isolées et/ou sans médecin traitant habitant dans les zones les plus enclavées

### Comment ça s'organise ?

Le dispositif débutera en décembre 2025, selon un planning préétabli, qui sera consultable sur :

- le site internet de votre mairie
- le site internet de la Fondation Édith Seltzer [www.fondationseltzer.fr](http://www.fondationseltzer.fr)
- le site internet ou l'application **Doctolib**

### Où ?



⇒ Dans le sud des Hautes-Alpes, autour des communes de Rosans, Barret-sur-Méouge, Orpierre et Laragne-Montéglin (alentours)



⇒ Dans le nord des Hautes-Alpes, autour des communes de Névache, Val-des-prés ou La Vachette, Puy-St-André et Puy-St-Pierre, Puy-St-Vincent, Freissinières, Champcella

### Prise de rendez-vous

> Tous les matins de 9h à 12h30 :  
04 92 25 58 52

> **Doctolib** MÉDICOBUS DES HAUTES-ALPES



Les rendez-vous ont lieu entre 9h et 17h, au plus près de chez vous, dans une commune qui prévoit d'accueillir le bus.

# GESTION DES DÉCHETS

## Obtenir une carte d'accès

1 par foyer ou par professionnel

- Vous devez obligatoirement créer un compte sur le portail accessible via le site internet de la CCSB : <https://www.sisteronais-buech.fr/gerer-les-dechets/les-dechetteries/controle-dacces-en-dechetterie>

- Vous pourrez récupérer votre carte au Pôle environnement ou lors de permanences en déchetterie.

- Cette carte est nominative et vous permet d'accéder aux 7 déchetteries du territoire.

**A noter**  
Seuls les habitants de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch peuvent obtenir une carte.

## Les étapes de la facturation

### Pour les particuliers

Au-delà de 20 passages par an, chaque accès supplémentaire à la déchetterie vous sera facturé. Le montant sera calculé en fonction du volume et de la nature des déchets déposés.

### Pour les professionnels

- À chaque passage, un agent évalue le volume et la nature de vos déchets. Un bordereau de dépôt est ensuite établi et enregistré sur votre espace personnel.
- À la fin du trimestre, vous recevez une facture correspondant aux dépôts effectués au cours de la période.

Pour connaître le nombre de passages déjà effectués, ou le montant de votre facturation, vous pourrez vous rendre sur votre espace personnel.

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch modernise l'ensemble des déchetteries de son territoire.



Parmi les évolutions, un accès plus sécurisé pour les usagers et les professionnels est mis en place.

Il vise à optimiser la gestion des déchetteries et assurer un service de qualité.

## Quelles évolutions de service ?

Une barrière levante à l'entrée de chaque déchetterie

L'accès aux déchetteries sur présentation d'une carte à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Un décompte à chaque passage pour les particuliers

Une facturation automatique, le cas échéant



Pour les dépôts supérieurs à 2 m<sup>3</sup>, merci de contacter la déchetterie en amont.

## Les 7 déchetteries de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch



## L'accès à votre déchetterie évolue !



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Un projet soutenu par la Région



Pôle Environnement  
26 Hameau des Buissets  
05300 GARDE-COLOMBE  
04 92 66 25 49  
environnement@sisteronais-buech.fr



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

### Vous êtes un particulier



#### Ce qu'il faut savoir

- Vous devez vous munir de votre carte d'accès pour accéder aux déchetteries du territoire.
- Vous disposez de 20 passages gratuits par an. Au-delà, vous devrez vous acquitter d'une contribution à chaque passage. En cas d'événement exceptionnel nécessitant un accès supplémentaire (déménagement, ...), merci de prendre contact avec le service environnement de la CCSB.
- Un agent d'accueil de la déchetterie vous accompagne dans votre démarche de tri.



#### Comment obtenir sa carte d'accès ?

Rendez-vous dans la rubrique « Obtenir une carte d'accès » de ce dépliant.

L'accès aux 7 déchetteries est réservé aux habitants de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

### Vous êtes un(e) professionnel(le)



#### De nouvelles règles s'appliquent

- Lors de votre entrée dans une déchetterie, un agent se charge de contrôler vos apports de déchets et vous guide vers les filières correspondantes. Il en évalue le volume (en m<sup>3</sup>), puis enregistre les données pour générer un bordereau de dépôt.
- Certains déchets concernés par les filières REP (responsabilité élargie du producteur) ne vous seront pas facturés. Pour en savoir + : [www.sisteronais-buech.fr / rubrique Déchetterie](http://www.sisteronais-buech.fr / rubrique Déchetterie)



#### Comment se passe la facturation ?

Rendez-vous dans la rubrique « Les étapes de la facturation » de ce dépliant.

L'accès des véhicules de + 3,5 tonnes est possible uniquement à la déchetterie de Ribiers.



Après pratiquement une année de travaux, la conception du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sont achevés ! Il ont été présentés en Conseil Municipal. Le Maire a pris un arrêté validant le PCS.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Trescléoux



Version : 2025



LE DICRIM SERA  
DISTRIBUÉ A  
L'ENSEMBLE DE LA  
POPULATION



Le DICRIM reprend l'ensemble des risques présents sur la commune. Le PCS est quand à lui un document permettant de gérer toute crise pouvant survenir (identification des responsables, des moyens, des personnes vulnérables, etc....).

## GESTION DE L'EAU

Les dernières analyses d'eau réalisées sur les points définis, n'ont pas révélé la présence de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère).

Les communes de Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne-Montéglion et Val-Buech-Méouge se regroupent pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement (arrêté préfectoral n°05 2025 11 03 00001).

**A compter du 5 janvier 2026, les nouveaux bureaux du SIEPA Buëch Blaisance seront ouverts au public.**

📍 Adresse : 23 rue Pasteur - 05 300 Laragne-Montéglion

🕒 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et uniquement sur rendez-vous 13h30 à 16h30

📞 Téléphone : 04.88.03.89.98

✉ Email : [bonjour@siepa-bb.fr](mailto:bonjour@siepa-bb.fr)



# URBANISME



Réalisez toutes vos démarches en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

**Site internet de la commune rubrique : Services municipaux/Urbanisme**



**Accessible**

Portail ouvert 24h/24



**Pratique**

Suivi de la demande en temps réel



**Gratuit**

Pas de frais annexes



**Sécurisé**

Compte personnel et confidentiel

Ce guichet numérique vous permet de formuler votre demande en ligne.

**Pour cela, vous devez :**

- Créer un compte personnel,
- Sélectionner le type de dossier que vous souhaitez déposer (PC, DP...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Compléter le CERFA et joindre toutes les pièces de votre dossier,

Une fois la demande dûment complétée, transmettre la demande afin de valider le dépôt. Lorsque votre demande est effectivement transmise sur le portail GNAU, vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique. La commune sera alors informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué en retour.

Lors de tout échange, un accusé de réception et une mise à jour de votre dossier s'opère, vous pouvez suivre en temps réel l'avancement de votre demande depuis ce portail.

🔍 Plus facile, plus rapide, cette démarche facilite la gestion de votre projet.

👉 Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.





## Le coin des Assos



- **Le Blaisance Café**, café associatif de Trescléoux vous accueille :
- les 1er vendredi du mois de 18h à 22h : ouverture du bar et surprises (projection de film, contes, ...)
- les 3ème jeudi du mois de 18h à 22h : repas convivial
- tous les jeudis de 14h à 16h... atelier tricot-crochet avec Thérèse et plein d'autres événements !

Consultez le programme détaillé affiché au café ou la page Facebook **BlaisanceCafé**



- **Foyer Rural** : Tous les mercredis à 14h - Salle des fêtes : jeux de cartes et goûter avec le Foyer
- **Chorale de la Blaisance** : répétition tous les 15 jours le lundi soir de 18h30 à 20h30 salle des fêtes
- **Amis de Trescléoux** : à partir de janvier 2026 : permanence le jeudi à la "Petite Eglise" de 14h30 à 16h30



Retrouvez toute la liste des

associations sur notre site internet:

[HTTPS://TRESCLEOUX.FR/VIVRE-A-TRESCLEOUX/LISTE-DES-ASSOCIATIONS/](https://TRESCLEOUX.FR/VIVRE-A-TRESCLEOUX/LISTE-DES-ASSOCIATIONS/)



## Distribution des colis de Noël pour nos Ainés

*La distribution des colis de Noël a débuté. Les élus sont chargés de rencontrer les aînés de la commune et leur remettre le colis qui leur est destiné en cette période de fêtes !*

# EN COURS !



**Joyeux  
Noël**  
**Ho Ho Ho!**

Courriel : [mairie.trescleoux@orange.fr](mailto:mairie.trescleoux@orange.fr)

Tél : 04 92 66 22 01

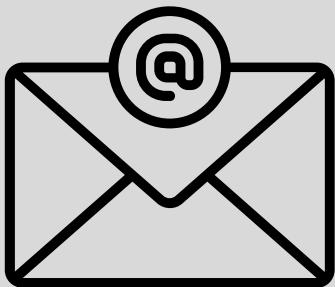
Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 13h30 à 17h30 / Mardi de 8h à 12h

Vendredi de 13h30 à 17h30

Accueil téléphonique tous les jours sauf le mercredi





Nous vous rappelons que la commune possède un site internet celui ci est mis à jour régulièrement.  
En téléchargeant l'application sur votre téléphone, vous recevez instantanément les notifications lors de nouvelles publications  
Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement

<https://trescleoux.fr> 



## Retrouvez nous sur APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Évènements



Campagnol

1

**Téléchargez l'application « Campagnol »**  
sur Apple Store ou Google Play

2

**Sélectionnez votre département  
et votre commune**

3

**Consultez les actualités et l'agenda**  
et recevez une notification à chaque publication

4

**Suivez d'autres structures (association, école...)**  
à tout moment, à partir du menu « Favoris »

### GRATUIT

Aucune donnée collectée  
Sans inscription, ni géolocalisation



[campagnol.fr](http://campagnol.fr) |  

